



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury du concours externe ASSAE**

**SESSION 2024**

**Rapport établi par**

**Jean-François Lévêque président du jury**

**Ludovic Pourchet, vice-président du jury**

**July Auriat, membre du jury**

Les épreuves du concours se sont déroulées le mercredi 29 mai 2024.

Le jury remercie la division des examens et concours pour la qualité de la préparation des épreuves et l'accueil qui lui a été réservé.

### **Modalités et nature de l'épreuve arrêté du 28 février 2013:**

#### **Le concours externe**

Il comprend une épreuve orale consistant en un entretien avec le jury (durée de l'entretien : 30 minutes). L'entretien avec le jury débute par un exposé du candidat d'une durée de dix minutes au plus sur sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle. Au cours de cet exposé, le candidat peut également développer, s'il le souhaite, un projet professionnel.

L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury, qui s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé. Elle est destinée à apprécier la motivation et les qualités de réflexion du candidat, ainsi que ses connaissances professionnelles et son aptitude à exercer sa profession au regard de l'environnement professionnel des assistants de service social des administrations de l'Etat et des missions qui leur sont dévolues.

Pour conduire cet entretien, le jury dispose d'un dossier constitué par les candidats et comportant obligatoirement :

- une copie des titres et diplômes acquis ;
- un curriculum vitae impérativement limité à une page ;
- une note de deux pages au plus décrivant les emplois qu'ils ont pu occuper, les stages qu'ils ont effectués et la nature des activités et travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part.

Cette épreuve est notée de 0 à 20 et affectée d'un coefficient 1. Nul ne peut être déclaré admis s'il obtient une note fixée par le jury qui ne peut être inférieure à 10

#### **Nombre de postes concours externe : 2 postes**

Nombre de candidats ayant déposé leur dossier	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats reçus	Nombre de candidats sur liste complémentaire
10	5	5	2	1

Cette année, 10 candidats ont déposé leur dossier d'inscription, seuls 5 candidats ont finalisé leur démarche pour passer le concours.

Le dossier réalisé par le candidat, constitue le premier élément porté à la connaissance du jury. Bien qu'il ne soit pas évalué en tant que tel, il reste un élément qu'il convient de soigner tant sur la forme que sur le fond.

Le candidat doit porter une attention particulière à la qualité rédactionnelle, à la syntaxe et à l'orthographe, il est attendu des documents clairs et lisibles sans être superficiels.

La note doit bien être le continuum du curriculum vitae et non une répétition.

L'exposé introductif représentait pour les candidats, une première approche avec les membres du jury. Les candidats ont su globalement respecter les 10 minutes d'exposé ce qui atteste d'une bonne préparation de l'épreuve.

L'échange avec le jury permet de juger de la capacité de raisonnement du candidat, son anticipation, son adaptation, ses connaissances

Les meilleures prestations conjuguaient motivation, qualité de l'expression orale, intérêt pour leur environnement professionnel, connaissances et réponses concises, réactives et naturelles.

L'exposé oral a majoritairement fait l'objet d'un soin particulier par les candidats. Le jury a valorisé la bonne gestion du temps (respect de la durée imposée), la structuration de l'exposé et la mise en exergue des compétences, du potentiel et des perspectives professionnelles.

Le jury s'est attaché à interroger chaque candidat, tant sur son parcours professionnel, ses expériences mises en perspective avec le projet professionnel de l'Education nationale, que sur des aspects réglementaires tels que les circulaires des missions inhérentes à chaque service social. Chacun a pu aussi être mis en situation au travers d'un cas pratique.

Les membres du jury ont été sensibles à la richesse et la diversité des connaissances acquises, au positionnement professionnel déjà bien affirmé de certains candidats au concours permettant de mesurer leur capacité à prendre des responsabilités accrues et à être un réel conseiller technique auprès des chefs d'établissement et des chefs de service.

Le jury a rencontré d'excellents candidats sur cette session comme peuvent en témoigner les notes du premier candidat admissible (19/20) et le dernier candidat sur liste complémentaire (14/20)

Les membres du jury encouragent les candidats à préparer ce concours notamment dans le cadre de la formation académique, par une enquête métier auprès de professionnels, par la recherche de circulaires de missions et du cadre réglementaire inhérent aux missions de l'assistant de service social des administrations de l'Etat.